



Que sont mes droits, face a mon changement de situation

Par **affonco**, le **26/01/2009** à **18:06**

bonjour, rnJe suis divorcé depuis 2002,un divorce à l'amiable. Tout se passé à peu près bien jusqu'au jour où elle est partie en Polynésie avec les enfants. Inutile de dire mon malaise... Au bout de deux ans elle est revenue et a refait sa vie tout comme moi d'ailleurs. elle est revenue habiter a 100km de chez moi 400km tout les 15 jours pour moi. j'ai fait ce que j'ai pu entre les pannes de voiture et ses volontés de me laisser les enfants quant ele le voulait bien.rnAvec mon amie nous avons eu de gros soucis. Elle a été harcelée et agressé par sa directrice. Cette situation très grave est en cour de jugement, Je me suis fait licencié et nous sommes partis de cette région car la vie de mon amie était en jeux. Je suis au chômage depuis août, mon amie va être licenciée pour danger grave et immédiat. Elle est en longue maladie, et ce quelle va avoir sera pas lourd. Pour devancer cette état de changement financier, j'ai saisie le JAF. Mon ex femme pas d'accord a pris un avocat celle -ci me demande tout un tas de documents :fiches de paies 2008, impots 2006- 2007.etc Elle demande en plus les revenus de mon amie, nous ne sommes ni mariés ni pacsé est t'elle en droit?rnLe jour du tribunal puis je parler quelque instant seul de ma situation rnpersonnel avec le juge, car je ne veux pas étaler notre vie devant ellernmerci de votre aide